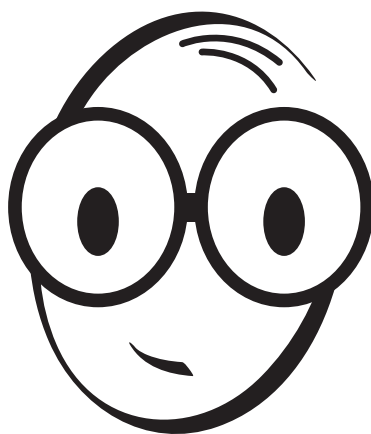


Le guide utile du jugement



Trampoline, Tumbling & Double-Mini Trampoline

par Gabrielle Gingras
Juge FIG

ATTENTION: ce Guide est un résumé du Code de pointage FIG (CoP),
des Règlements de compétition GymCan et du Programme de cheminement de GymCan.
Toujours vous référer aux documents officiels dans le cas de divergences ou d'interrogations.

RÉFÉRENCE

CoP p. 11, 12, 22, 36, 43

Pour les trois disciplines, trampoline (TRI), tumbling (TUM) et double-mini trampoline (DMT), les éléments peuvent être effectués en trois positions distinctes (voir pages 15-16):

- Position groupée (tuck):**
- 1 Égal ou inférieur à 135° entre le haut du corps et les cuisses.
 - 2 Égal ou inférieur à 135° entre les cuisses et les mollets.
- Position carpée (pike)*:**
- 1 Égal ou inférieur à 135° entre le haut du corps et les cuisses.
 - 2 Supérieur à 135° entre les cuisses et les mollets.
- Position tendue (straight):**
- 1 Supérieur à 135° entre le haut du corps et les cuisses.

CoP p. 50

* La position carpée écart est basée sur les mêmes exigences que la position carpée. En plus de l'angle du corps et des jambes, il faut également considérer l'angle entre les jambes qui doit être de 45° et plus (voir page 15).

Pour les trois disciplines (TRI-TUM-DMT), l'évaluation de l'exécution est basée selon les critères et les directives suivantes (voir pages 15 à 22):

CoP p. 38

Pour les saltos simples, les juges de difficulté devraient évaluer la position de l'élément à partir du commencement de l'envol jusqu'au 135° restant (avant la réception).

CoP p. 38, 48

Pour les saltos multiples, les juges de difficulté devraient évaluer la position de l'élément après l'envol: Salto arrière – 90° jusqu'au 180° restant (avant la réception)
Salto avant – 135° jusqu'au 180° restant (avant la réception)

CoP p. 38
GymCan p. 14



Concernant les pieds lors de la réception des saltos avec vrille(s), les pieds doivent avoir complété ½* de vrille (180°) pour que la ½ vrille soit accordée.

CoP p. 36, 38, 47

Rotation ou phase d'envol:

CoP p. 38

CoP p. 38, 43

CoP p. 38, 50

CoP p. 38, 44-46

Ouverture et réception:

- 1 Ouverture des saltos (inclut fin de vrille) voir p. 17, 20 (déductions pour maintien de la ligne p. 18-19): 0,0 - 0,3
- 2 Aucune ouverture: 0,3

CoP p. 7
GymCan p. 14



3 TRI-DMT seulement: ouverture du corps pour les éléments sans rotation (ex.: saut groupé, carpé, etc.): 0,0 - 0,3

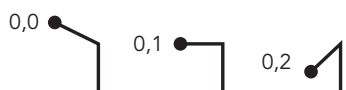
Ouverture dans le haut du saut: 0,0
Ouverture au ¾ de la hauteur du saut: 0,1
Ouverture à la ½ de la hauteur du saut: 0,2
Toute autre ouverture: 0,3

CoP p. 39

4 TUM: les simples et doubles saltos groupés et carpés en fin de passage nécessitent une ouverture, tous les autres saltos requièrent une préparation à la réception: 0,0 - 0,2

CoP p. 38

Déplacement (TRI):
(voir page 22)



Déplacement horizontal:

0,3	0,2	0,3
0,2	0,0	0,2
0,3	0,2	0,3

0,0 - 0,3

CoP p. 39

Pendant le passage (TUM):

CoP p. 50

1 Perte de vitesse: 0,0 - 0,2
2 Déviation de l'axe: 0,0 - 0,1

CoP p. 62

Whips et flics (TUM):

- 1 Carpé débute avant 180°: 0,1
- 2 Jambes trop pliées à la prise de contact: 0,1

Whips (TUM):

- 1 À la hauteur des épaules: 0,1
- 2 Plus haut que la hauteur des épaules: 0,2

CoP p. 63

Saltos (TUM):

- 1 À la hauteur des épaules: 0,1
- 2 Plus bas que la hauteur des épaules: 0,2

* La règle FIG accorde la ½ dès que les pieds ont complétés ¼ de vrille (90°).

RÉFÉRENCE

Pour les trois disciplines (TRI-TUM-DMT), les règles suivantes s'appliquent:

CoP p. 9, 20,
29, 36

Tenue des compétiteurs:

Pour une ou des infractions de la tenue vestimentaire (bijoux, shorts, sous-vêtements visibles, etc.) il y aura une pénalité du juge arbitre de 0,2 sur la note totale sur chaque routine où il y a infraction. Possibilité de disqualification si l'infraction est majeure. 🍁 Pour les femmes les shorts peuvent être portés (doivent faire partie de l'uniforme) mais ne doivent pas être plus longs que la mi-cuisse et doivent coller à la peau. 🌸 En synchro, les paires interclubs peuvent avoir des maillots différents. Chez les femmes, elles doivent toutes deux porter ou non les shorts.

GymCan p. 3



Minimum de difficulté:

Le minimum de difficulté de N1 à N4 est une recommandation. Les athlètes N5 et plus doivent avoir le minimum de difficulté, sur une routine complète, sinon une pénalité de 0,1 pour chaque 0,1 sous le minimum sera prise par les juges de difficulté.



Feuille de difficulté*:

Si la feuille de difficulté n'est pas remise à temps, il y aura une pénalité du juge de difficulté de 0,5. Pour les N1 à N3 la feuille de difficulté n'est pas requise.

CoP p. 10, 21, 29

* À l'international, disqualification possible si la feuille de difficulté n'est pas remise à temps. Pas de pénalité au Canada.

CoP p. 10, 20
GymCan p. 2, 6, 11

Exigence non complétée:

L'athlète qui aura une ou des exigences manquantes à sa routine ou son passage aura une pénalité du juge de difficulté de 2,0 en TRI et de 3,0 en TUM/DMT et ce, pour chaque exigence manquante.

CoP p. 36

* Si la routine ou le passage est incomplet, on ne pénalise pas pour les exigences manquantes à moins que le nombre d'exigences manquantes excède le nombre d'éléments manquants. Si l'exigence est d'avoir un élément avec une certaine valeur de DD, elle ne sera pas accordée si l'élément est une répétition et vaut maintenant 0.

GymCan
p. 4, 8, 12

Élément de mobilité:

Lorsqu'un athlète exécute un élément de mobilité, le juge de difficulté doit indiquer clairement que l'élément a été fait, ceci sera également visible sur la feuille de compilation.

CoP p. 12, 23, 31

Interruption:

Si l'athlète est touché par un entraîneur, un pareur ou le matelas pendant sa routine ou son passage, il y aura interruption.

CoP p. 37

Élément incomplet («crash»):

L'élément incomplet («crash») ne compte pas, il y a interruption. Voici quelques indications additionnelles à considérer:

- 1 Après la réception sur les pieds, est-ce qu'il tombe immédiatement, sans pause, devant lui? Si oui, «crash».
- 2 Est-ce qu'il montre avoir la force dans les jambes, qu'il essaie de se relever ou qu'il prend des pas? Est-ce qu'il y a une préparation à la réception, une pause, avant qu'il chute? Si oui, l'élément est crédité.
- 3 Après la réception sur les pieds, si la rotation continue et il y a chute sur le dos, ce n'est pas un «crash», l'élément est crédité.

GymCan
p. 4, 8, 12



Conduite antisportive:

Un athlète qui, pendant ou après son passage, blasphème ou manifeste son mécontentement de façon antisportive, aura une pénalité du juge arbitre de 0,6 en TRI et de 0,9 en TUM/DMT.

CoP p. 11, 22, 31

Parler à l'athlète:

Un athlète qui reçoit une ou des instructions de son pareur ou de son entraîneur qui est près de l'appareil pendant sa routine ou son passage aura une pénalité du juge arbitre de 0,6 en TRI et de 0,9 en TUM/DMT.

CoP p. 39


Atterrissage sur un pied ou double contact:

Si lors d'un élément* l'athlète atterrit sur un pied, il y aura interruption, et l'élément ne comptera pas.

* La règle n'est pas applicable sur les éléments à réception ventrale ou dorsale ni pour les «step-out» (front ou rondade demi-vrille rondade).

RÉFÉRENCE

Pour la trampoline, les règles suivantes s'appliquent :

CoP p. 11	Échauffement spécifique :	L'athlète a droit à 30 secondes d'échauffement avant ses 2 routines préliminaires et avant sa routine finale. Si l'athlète dépasse ce temps, une pénalité de 0,3 sera donnée par le juge arbitre sur la note totale de la routine suivant l'échauffement . Il serait recommandé que le juge qui chronomètre soit près des pareurs pour aviser s'il y a dépassement.
CoP p. 11	Début d'une routine :	Au signal du juge arbitre, l'athlète a 60 secondes pour exécuter son premier élément . S'il dépasse le temps alloué, il aura une pénalité du juge arbitre selon ces barèmes : 61-90 secondes : 0,2 91-120 secondes : 0,4 121-180 secondes : 0,6 181 secondes et plus : DNS (« did not start ») l'athlète pourra compétitionner lors de l'autre routine en préliminaire, mais non en finale.
Prog. cheminement de GymCan	Changement de routine :	1 Un changement au cours de l'imposée dans les catégories N1 à N4 sera considéré comme une interruption . L'athlète sera jugé seulement sur le nombre d'éléments exécutés conformément à l'imposée.
CoP p. 10		2 Les changements sont permis lors de la routine libre dans les catégories N1 à N4 . Dans les catégories N5 et plus , les changements sont permis lors de la première et lors de la deuxième routine libre en préliminaire ainsi qu'en finale.
CoP p. 13	Élément additionnel :	Si l'athlète fait plus de 10 éléments, la pénalité sera de 2,0 par le juge arbitre , et il sera jugé sur les 10 premiers éléments seulement. Pas de déduction pour l'instabilité.
CoP p. 12	Saut intermédiaire :	Si l'athlète fait un saut droit au milieu de sa routine, il n'est pas considéré comme un élément, et la routine sera interrompue.
CoP p. 9, 57 Prog. cheminement de GymCan	Élément de difficulté :	1 Lors de la première routine libre en N7, deux éléments** sont comptabilisés à la difficulté , en Senior, ce sont quatre éléments* qui doivent avoir leur DD indiquée sur la carte de difficulté. En N7, ces éléments de difficulté peuvent être combinés avec les éléments exigés. 2 Les éléments de difficulté de la première routine libre ne peuvent être répétés dans la deuxième routine libre et dans la troisième routine libre (Senior) . Dans ce cas, la difficulté de ce ou ces éléments ne comptera pas . Pour la finale, ces éléments peuvent être réutilisés.
		* Advenant que l'athlète a indiqué le 2^e élément (double back groupé) comme élément de difficulté et, qu'en compétition, il exécute barani groupé comme 2 ^e élément, ce sera alors la difficulté du barani groupé qui sera accordée. Le double back groupé pourra donc être utilisé lors de la deuxième routine libre s'il le désire.
CoP p. 12	Répétition d'un élément :	1 Pour les catégories N5 et plus, la répétition d'un élément lors de la première routine libre entraînera une pénalité de 2,0 par le juge de difficulté , et ce, pour chaque répétition. 2 La répétition d'un élément lors d'une routine libre fera en sorte que la difficulté de cet élément ne comptera pas .
GymCan p.3	 Répétition d'un élément sans valeur de difficulté :	Advenant qu'un athlète répète un élément sans valeur de difficulté (saut groupé, saut carpé, saut carpé écart, assis), la pénalité sera de 0,4 par le juge de difficulté.

Trampoline

8 décembre 2020

RÉFÉRENCE

CoP p. 13-14, 58

Temps de vol (TOF):

Pour toutes les catégories, le temps de vol (TOF) est calculé par une machine opérée par le juge arbitre et est ajouté à la note totale de chaque routine.

CoP p. 12

Synchronisme (S):

La machine de synchronisme identifiera une interruption lorsque l'écart entre les deux athlètes sera de 0,5 sec. et plus.

CoP p. 13-16,
18, 38

Déplacement horizontal (HD):

Pour toutes les catégories, le déplacement horizontal (HD) est jugé séparément de l'exécution. Il se calcule avec une machine opérée par le juge arbitre ou avec les juges 5 et 6. La note est ajoutée à la note totale de chaque routine.

Pour la trampoline, l'instabilité est jugée sur les routines complètes seulement.

Une seule déduction pour la plus grande faute est appliquée:

CoP p. 13, 17,
39-40

Instabilité prise par les juges d'exécution:

- | | | |
|----|--|-----------|
| 1 | Perte de contrôle dans le saut d'arrêt: | 0,0 - 0,1 |
| 2* | Manque de stabilité, ne pas démontrer de contrôle et une position debout pendant 3 secondes: | 0,0 - 0,2 |
| | Ex.: Mouvements non contrôlés dans le saut d'arrêt | 0,1 |
| | Perte d'équilibre avec les bras lorsque sur la toile | 0,1 |
| | « Bicyclette » dans le saut d'arrêt puis deux pas | 0,3 |
| 2 | Après la réception, toucher la toile avec une ou deux mains: | 0,5 |
| 3 | Après la réception, les mains sont utilisées pour supporter complètement le corps pour éviter une chute: | 1,0 |
| 4 | Après la réception, toucher ou tomber sur la toile avec les genoux, mains et genoux, ventre, dos ou assis: | 1,0 |
| 5 | Toucher ou marcher à l'extérieur de la toile: | 0,5 |
| 6 | Atterrir ou tomber à l'extérieur de la toile ou de l'aire du trampoline ou faire un salto additionnel**: | 1,0 |

CoP p. 39

CoP p. 39

* Si l'athlète se tourne immédiatement vers les juges ou garde les genoux pliés, il perd 0,1. Si l'athlète fait un pas (0,1), il doit ramener le même pied pour éviter une déduction additionnelle. Si l'athlète réceptionne les pieds CLAIREMENT plus larges que les épaules et reste ainsi, il perdra 0,1. Si l'athlète réceptionne les pieds CLAIREMENT plus larges que les épaules et les colle ensuite, il perdra 0,1 pour l'ensemble de l'erreur. Dans le saut d'arrêt, une rotation des bras pour garder le contrôle ou célébrer, un léger carapé ou un mouvement vers l'avant est acceptable. Lors de l'arrêt, si la toile bouge mais les pieds ne quittent pas la toile, aucune déduction à l'instabilité.

CoP p. 40

** Si l'athlète perd le contrôle après la réception et doit faire un salto/whip pour éviter une chute.

CoP p. 13

Pénalité de réception par le juge arbitre:

Réception différente en trampoline synchronisé: 0,4

Pour la trampoline, la difficulté de chaque élément est calculée ainsi:

Difficulté:	1/2 vrille (180°)*:	0,1
	1/4 salto (90°):	0,1
	Salto simple complet (360°):	0,5
	Double salto complet (720°):	1,0
	Triple salto complet (1080°):	1,6
	Quadruple salto complet (1440°):	2,2
	Positions carpée et tendue, salto simple sans vrille (360°-630°):	0,1
	Positions carpée et tendue, multiple salto avec ou sans vrille (720° et plus), <u>par salto</u> :	0,1
	(ex.: double salto 0,2, triple salto 0,3)	

CoP p. 38
GymCan p. 14



* Au Canada la 1/2 vrille doit être complétée pour être accordée. À l'international, les pieds doivent avoir complété seulement 1/4 de vrille pour accorder la 1/2 vrille.

CoP p. 51, 55

Symboles FIG:

Groupé (tuck)	o	Carpé (pike)	<
Carpé écart	V	Tendu (straight)	/
Salto sans vrille	- (0 vrille)		
Salto avec vrille	1, 2, 3, 4, ... (nombre de 1/2 vrille)		

Système FIG :

- 1 Indiquer le nombre de quarts de salto.
- 2 Indiquer le nombre de 1/2 vrille.
- 3 Indiquer la position.

Exemple

Back	4 –	ajouter la position – o , – < , – /
Barani	4 1	
Plongeon	3 –	
Double Back	8 – –	
Half In Half Out	8 1 1	



Symboles pour éléments simples :

Ces symboles ne sont pas sanctionnés, mais doivent être utilisés pour le jugement des catégories N1 à N4.

Exemple

Assis	– – L	1/2 vrille assis	– 1 L
Ventre	1 – F	1/2 vrille debout	– 1 ↑
Dos	1 – B	1/2 vrille ventre	1 1 F
Debout	1 – ↑	1/2 vrille dos	1 1 B

Quelques valeurs de difficulté au trampoline :

Élément	FIG	o	< /	Élément	FIG	o	< /
¾ salto avant/arrière	3 –	0,3	0,3	Full in full out	8 2 2	1,4	1,6
Salto avant/arrière	4 –	0,5	0,6	Half in half out	8 1 1	1,2	1,4
Barani	4 1	0,6	0,6	Rudi out	8 – 3	1,3	1,5
Cody	5 –	0,6	0,7	Full in half out	8 2 1	1,3	1,5
Barani ball out	5 1	0,7	0,7	Half in rudi out	8 1 3	1,4	1,6
Back Full	4 2	–	0,7	Full in rudi out	8 2 3	1,5	1,7
Rudolf	4 3	–	0,8	Miller	8 2 4	1,6	1,8
1¾ salto	7 – –	0,8	0,9	Triple salto	12 – – –	1,6	1,9
Double full	4 4	–	0,9	Triffis	12 – – 1	1,7	2,0
Rudi ball out	5 3	–	0,9	Half in half out triffis	12 1 – 1	1,8	2,1
Double salto	8 – –	1,0	1,2	Full in half out triffis	12 2 – 1	1,9	2,2
Barani out	8 – 1	1,1	1,3	Rudi out triffis	12 – – 3	1,9	2,2

Pour la trampoline, veuillez vous référer au document Programme de cheminement de GymCan pour les exigences spécifiques à chaque catégorie.



Bonus N1 à N4 :

Les athlètes de N1 à N4 recevront un bonus équivalent à la valeur de DD de leur routine, et ce, pour la routine libre en préliminaire et la routine en finale.

Pour la trampoline individuelle (TRI) et synchronisée (TRS), les panels sont constitués ainsi :

Trampoline individuel AVEC machine de déplacement horizontal :

CJP (TOF, HD)	Ex1	Ex2	Ex3	Ex4	Ex5	Ex6	DD1	DD2
---------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Trampoline individuel SANS machine de déplacement horizontal :

CJP (TOF)	Ex1	Ex2	Ex3	Ex4	HD1	HD2	DD1	DD2
-----------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Trampoline synchronisé AVEC machine de déplacement horizontal :

CJP (ASJ, SYN, HD)	Ex1 (TR1)	Ex2 (TR2)	Ex3 (TR1)	Ex4 (TR2)	Ex5 (TR1)	Ex6 (TR2)	DD1	DD2
--------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----	-----

Trampoline synchronisé SANS machine de déplacement horizontal :

CJP (ASJ, SYN)	Ex1 (TR1)	Ex2 (TR2)	Ex3 (TR1)	Ex4 (TR2)	HD1	HD2	DD1	DD2
----------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----	-----	-----	-----

Trampoline

8 décembre 2020

RÉFÉRENCE
CoP p. 13-18

Pour la trampoline individuelle (TRI) et synchronisée (TRS), le calcul de la note totale se fait ainsi:

- Note d'exécution (E):** (note en dixième: 0,0)
- 1 En TRI, s'il y a 4 ou 6 juges, les 2 déductions médianes, pour chaque élément et l'instabilité, sont soustraites de la note maximale (20 pour une routine complète) pour donner la note E.
 - 2 En TRS, s'il y a 6 juges, la moyenne des déductions médianes de chaque trampoline, pour chaque élément et l'instabilité, est soustraite de la note maximale (10 pour une routine complète) pour donner la note E. S'il y a 4 juges, pour chaque trampoline, la moyenne des déductions, pour chaque élément et l'instabilité, est additionnée. Puis, la moyenne de ces totaux est soustraite de la note maximale pour donner la note E.

- Déplacement horizontal (H): 1** (note en dixième: 0,0)
- 1 En TRI avec la machine, la déduction de chaque élément est soustraite de la note maximale (10 pour une routine complète) pour donner la note H. Si le déplacement horizontal est fait par deux juges, la moyenne de leurs notes sera la note H.
 - 2 En TRS, avec ou sans machine, la moyenne de la note de déplacement des deux trampolines est la note H.

Note de difficulté (D): (note en dixième: 0,0)
La difficulté de chaque élément est additionnée pour donner la note D. Les pénalités, elles, sont déduites de la note totale.

Temps de vol (T): (note en millième: 0,000)
Avec la machine, l'addition du temps de vol de chaque élément exécuté donne la note T (arrondi au 0,005).

Synchronisme (S): (note en centième: 0,01 à 1,0)
Avec la machine, la déduction de chaque élément est soustraite de la note maximale (10 pour une routine complète) puis multipliée par 2 pour donner la note S. S'il y a 3 juges, la note médiane est multipliée par 2 pour obtenir la note S.

Pénalité additionnelle (P): (note en dixième: 0,0)
Les diverses erreurs (abus d'échauffement, habillement, etc.) sont soustraites (note P) de la note totale par le juge arbitre.

GymCan p. 3



Bonus (B): (note en dixième: 0,0)
Au niveau provincial et national, certaines catégories ont des bonus, la note B s'additionne aux autres notes.

Trampoline individuel: $E + H + D + T - P + B = \text{Note Totale}$ (arrondie au millième: 0,000)




Éléments	Note E +		Note H +	Note D +	Note T -	Note P +		Note B =	Note Totale
	Exécution		Déplacement	Difficulté	Temps de vol	Pén. Diff.	Pén. CJP	Bonus	
12 -- 1 <	0,1	0,0	0,1	2,0	1,685		Port de bijoux		
12 1 - 1 o	0,1	0,1	0,3	1,8	1,625				
12 -- 1 o	0,1	0,3	0,0	1,7	1,565				
8 1 3 <	0,1	0,2	0,0	1,6	1,575				
8 - 5 <	0,2	0,2	0,2	1,7	1,580				
8 2 2 o	0,3	0,3	0,1	1,4	1,545				
8 2 3 /	0,1	0,1	0,1	1,7	1,465				
8 2 2 /	0,3	0,3	0,2	1,6	1,450				
8 2 1 /	0,2	0,2	0,2	1,5	1,370				
8 3 3 /	0,2	0,0	0,3	1,8	1,355				
Instabilité	0,1	0,1							
	16,4 +		8,5 +	16,8 +	15,215 -	(0,0 -)	(0,2 +)	0,0 =	57,715 =

Trampoline synchronisé: $E + H + D + (S \times 2) - P + B = \text{Note Totale}$

Éléments	Note E +		Note H +	Note D +	Note S -	Note P +		Note B =	Note Totale
	Exécution		Déplacement	Difficulté	Syncho	Pén. Diff.	Pén. CJP	Bonus	
3 - /	0,15		0,15	0,3	0,05		Réception différente	Difficulté doublée	
5 1 <	0,15		0,05	0,7	0,10				
4 - o	0,25		0,05	0,5	0,25				
4 - /	0,25		0,00	0,6	0,35				
4 1 /	0,25		0,10	0,6	0,15				
4 2	0,25		0,15	0,7	0,10				
4 3	0,30		0,05	0,8	0,20				
8 -- <	0,30		0,10	1,2	0,25				
8 - 1 <	0,20		0,05	1,3	0,40				
8 2 2 /	0,30		0,10	1,6	0,10				
Instabilité	0,10								
	7,40 +		9,20 +	8,3 +	8,05 x 2 -	(0,0 -)	(0,4 +)	8,3 =	48,90 =

RÉFÉRENCE

Pour le tumbling, les règles suivantes s'appliquent:

CoP p. 21	Échauffement spécifique:	L'athlète a droit à un ou deux passages (selon la catégorie) d'échauffement sur le tumbling avant de compétitionner. L'échauffement peut différer d'une compétition à l'autre. Advenant que l'athlète dépasse le nombre de passages alloués, une pénalité de 0,3 sera donnée par le juge arbitre sur la note totale du passage suivant l'échauffement .
CoP p. 22	Début d'un passage:	1 Lorsque le juge arbitre donne le signal, l'athlète a 20 secondes pour exécuter son premier élément . S'il dépasse le temps alloué, il aura une pénalité de 0,3 du juge arbitre .
CoP p. 23		2 Le premier élément doit obligatoirement réceptionner sur le tumbling bien qu'il puisse être initié sur le «run-up», avec ou sans tremplin. Advenant une infraction à cette règle, le passage se verra accorder la note de 0,0 .
CoP p. 23 GymCan p. 7 Prog. cheminement de GymCan	Fin d'un passage:	1 Si l'athlète ne termine pas son passage par un salto (sauf en N1), il aura une pénalité de 3,0 du juge arbitre .  2 En N1, si l'athlète ne termine pas son passage avec un salto, il doit faire un saut droit . S'il ne termine pas avec un saut droit, il aura une pénalité de 3,0 du juge de difficulté . Si le saut droit atterrit un pied après l'autre , il aura l'instabilité maximum pour les pas, soit 0,3 par juge d'exécution . Si par la suite il met une main à terre ou tombe sur le dos, il recevra la plus grosse déduction d'instabilité; le 0,3 n'est pas additionnel . 3 Le dernier élément de tous les passages doit s'initier sur la piste et réceptionner dans l'aire de réception . S'il réceptionne sur la piste, il aura une pénalité de 0,6 du juge arbitre . Il est permis de faire 1 élément «punch front» sans pénalité. 4 En N1 et N2, il est permis de réceptionner sur la piste sans pénalité . Si la réception se fait dans la zone de réception , aucune pénalité pour retourner vers la piste ensuite.
CoP p. 23 GymCan p. 7 Prog. cheminement de GymCan		
GymCan p. 7	Changement de passage:	1 Un changement au cours de l'imposé en N1 à N4 sera considéré comme une interruption . L'athlète sera jugé seulement sur le nombre d'éléments exécutés conformément à l'imposé. 2 Les changements sont permis lors des passages libres de N1 à N4. En N5 et plus , les changements sont permis lors de tous les passages en préliminaire et en finale.
CoP p. 21		
CoP p. 23	Élément additionnel:	Si l'athlète dépasse le nombre d'éléments prévus, il aura une pénalité de 3,0 du juge arbitre et les éléments additionnels ne seront pas jugés. Aucune pénalité pour ne pas avoir terminé le passage avec un salto ou un saut droit et aucune déduction pour l'instabilité .
GymCan p. 9 Prog. cheminement de GymCan	 Élément proscrit:	Si l'athlète exécute un élément proscrit (ex.: faire un élément de 1,1 de DD quand le maximum permis est 0,9), il aura une pénalité de 3,0 du juge de difficulté . La difficulté de l'élément sera accordée jusqu'au maximum de sa catégorie.
GymCan p. 7	 Élément sans rotation:	L'exécution d'un élément sans rotation en salto dans les catégories N2 et plus entraînera l'interruption du passage.
	Saltos multiples avec vrille:	La position «puck» est acceptée, voir la tolérance en page 16.
	Ouverture doubles tempos:	L'ouverture pour les doubles saltos tempos n'est plus requise, toutefois, une préparation à l'atterrissage est nécessaire .

RÉFÉRENCE

CoP p. 20

Interruption:

- 1 Un passage n'ayant pas un minimum de 3 éléments **se verra attribuer la note de 0,0**. (Voir exception passage 3 éléments en p. 10.)
- 2 Pendant le passage, si l'athlète sort des lignes de la piste du tumbling il y aura **interruption**.
- 3 Un élément initié sur l'aire de réception est une **interruption**.
- 4 Si l'athlète fait des pas pendant son passage ou arrête, il y aura **interruption**. Un rebond de pied lors de l'ouverture d'un front en début de passage n'est pas une interruption, c'est une faute.
- 5 L'exécution d'un élément sans rotation en salto (sauf en N1) entraînera **l'interruption du passage**.

CoP p. 23

CoP p. 23

CoP p. 23
GymCan p.7

CoP p. 23
GymCan p.7

Répétition d'élément:

- 1 Les éléments de 0,2 et moins peuvent être répétés **sans pénalité**.
- 2 Pour toutes les catégories en préliminaire (🇨🇦 sauf le passage de 3 éléments en N3), **aucun salto ne peut être répété** dans un même passage ou d'un passage à l'autre à moins d'être précédé d'un élément différent. Si tel est le cas, la **difficulté de cet élément ne comptera pas**.
- 3 Pour les catégories qui ont deux passages en finale, la même règle qu'en préliminaire s'applique (🇨🇦 sauf le passage de 3 éléments en N3). Il est toutefois **permis de répéter les passages de préliminaire**, et ce, pour toutes les catégories.

CoP p. 22

Pour le tumbling, l'instabilité est jugée sur les passages complets seulement.
Une seule déduction pour la plus grande faute est appliquée:

CoP p. 26

Instabilité prise par les juges d'exécution:

- 1* Manque de stabilité, ne pas démontrer de contrôle et une position debout pendant 3 secondes: **0,1 - 0,3**
Ex.: Mouvements non contrôlés (bras, corps) lorsque debout 0,1
1 pas ou saut 0,1
2 pas ou sauts 0,2
3 pas ou sauts 0,3
- 2 Après la réception, toucher la piste ou la zone/aire de réception avec une ou deux mains: **0,5**
- 3 Après la réception, les mains sont utilisées pour supporter complètement le corps pour éviter une chute: **1,0**
- 4 Après la réception, tomber sur les genoux, mains et genoux, assis, sur le ventre ou sur le dos sur la piste ou dans la zone/aire de réception: **1,0**
- 5 L'assistance d'un pareur après la réception: **1,0**
- 6 Après la réception sur la piste ou sur l'aire de réception, sortir ou toucher l'extérieur de la piste ou de l'aire de réception ou toucher le sol avec n'importe quelle partie du corps ou faire un salto additionnel**: **1,0**

CoP p. 40

CoP p. 39

CoP p. 40

* Si l'athlète se tourne immédiatement vers les juges ou garde les genoux pliés, il perd 0,1. Si l'athlète fait un pas (0,1), il doit ramener le même pied pour éviter une déduction additionnelle. Si l'athlète réceptionne les pieds **CLAIREMENT plus larges que les épaules et reste ainsi**, il perdra 0,1. Si l'athlète réceptionne les pieds **CLAIREMENT plus larges que les épaules et les colle ensuite**, il perdra 0,1 pour l'ensemble de l'erreur.

CoP p. 40

** Si l'athlète perd le contrôle après la réception et doit faire un salto/whip pour éviter une chute.

CoP p. 23, 26

Pénalité* de réception par le juge arbitre:

- 1 Réceptionner le dernier élément sur la piste (sauf N1 et N2): **0,6**
- 2 Réceptionner à l'extérieur des lignes de la piste ou de la zone de réception: **1,5**
- 3 Après la réception dans la zone de réception, toucher ou sortir vers l'aire de réception, la piste ou le sol; après la réception sur la piste, toucher ou sortir vers l'extérieur des lignes de la piste ou le sol: **0,3**

* Ces pénalités sont ADDITIONNELLES.

RÉFÉRENCE

Pour le tumbling, la difficulté de chaque élément est calculée ainsi :

CoP p. 22 **Whip:** Tout salto arrière simple, sans vrille, dans toutes les positions, exécuté avant le dernier élément et plus bas que la hauteur des épaules sera considéré comme un whip.

CoP p. 23 **Difficulté de base:**

Rondade, flic, saut de main:	0,1
Whip:	0,2
Salto simple (360°):	0,5
Chaque rotation salto avant bonus:	0,1
Positions carpée et tendue,	
salto simple (360°) sans vrille:	0,1
1/2 vrille (180°) sans rotation salto:	0,1

GymCan p. 7

CoP p. 24

Difficulté des vrilles* pour les simples saltos:

Chaque 1/2 vrille (jusqu'à 720°):	0,2
Chaque 1/2 vrille excédant 2 vrilles (> 720°):	0,3
Chaque 1/2 vrille excédant 3 vrilles (> 1080°):	0,4

CoP p. 24

Difficulté des vrilles* pour les doubles saltos:

Chaque 1/2 vrille (jusqu'à 360°):	0,1
Chaque 1/2 vrille excédant 1 vrille (> 360°):	0,2
Chaque 1/2 vrille excédant 2 vrilles (> 720°):	0,3
Chaque 1/2 vrille excédant 3 vrilles (> 1080°):	0,4

CoP p. 24

Difficulté des vrilles* pour les triples saltos:

Chaque 1/2 vrille (jusqu'à 360°):	0,3
Chaque 1/2 vrille excédant 1 vrille (> 360°):	0,4

CoP p. 38
GymCan p. 14



* Au Canada la 1/2 vrille doit être complétée pour être accordée. À l'international, les pieds doivent avoir complété seulement 1/4 de vrille pour accorder la 1/2 vrille.

CoP p. 24

Bonus de position pour les salto multiples:

Salto carpé: Double	0,1	Triple	0,2	Quadruple	0,3
Salto tendu: Double	0,2	Triple	0,4		

CoP p. 24

Salto multiples:

- 1 Pour les doubles saltos (720°), le total des saltos, des vrilles et des bonus de position sera **multiplié par 2**.
- 2 Pour les triples saltos (1080°), le total des saltos, des vrilles et des bonus de position sera **multiplié par 3**.
- 3 Pour les quadruples saltos (1440°), le total des saltos, des vrilles et des bonus de position sera **multiplié par 4**.

Symboles FIG:

Rondade	(Barani	.1
Flic	f	Double full	4.
Whip	^	Full in tuck	2 – o
Salto groupé	– o	Full out pike	– 2 <
Double carpé	– – <	Miller straight	3 3 /

CoP p. 53

Quelques valeurs de difficulté au tumbling:

Élément	FIG	o	<	/	Élément	FIG	o	<	/
Rondade	(0,1			Double salto	– –	2,0	2,2	2,4
Flic	f	0,1			Half out (avant)	.– 1	2,6	2,8	3,0
Whip	^	0,2			Half out (arrière)	– 1	2,2	2,4	2,6
Salto arrière	–		0,5	0,6	Full in ou Full out	2 – ou – 2	2,4	2,6	2,8
Salto avant	.–		0,6	0,7	Full in full out	2 2	3,2	–	3,6
Barani	.1		0,8	0,8	Miller	2 4	4,4	–	4,8
Back Full	2.		–	0,9	Triple salto	– – –	4,5	5,1	5,7
Full et demi	3.		–	1,1	Half in triple salto	1 – –	5,4	6,0	–
Double Full	4.		–	1,3	Full in triple salto	2 – –	6,3	6,9	–
Triple Full	6.		–	1,9	Quadruple salto	– – – –	8,0	–	–


RÉFÉRENCE

Pour le tumbling, veuillez vous référer au document Programme de cheminement de GymCan pour les exigences spécifiques à chaque catégorie.

CoP p. 20
Prog. cheminement
de GymCan

1^{er} passage libre (salto): (Senior seulement) Aucun élément ne peut contenir plus de 180° en vrille, si c'est le cas, la difficulté de cet élément ne sera pas comptabilisée.

CoP p. 20
Prog. cheminement
de GymCan

2^e passage libre (vrille):  **1** Au Canada, le 8^e élément doit être un salto avec au moins 360° en vrille, dans le cas contraire, la difficulté de cet élément ne comptera pas et entraînera également une pénalité de 3,0 du juge de difficulté.
2 À l'international, un minimum de 2 saltos avec au moins 360° en vrille, chaque salto manquant entraînera une pénalité de 3,0 du juge de difficulté. Si le passage se termine par un salto sans vrille, la difficulté de cet élément ne comptera pas.

GymCan p. 7 

Passage de 3 éléments: S'il n'y a pas d'essai à exécuter le 3^e élément dans les catégories N3, N4 et N5, la note du passage sera 0. Si un essai est exécuté, mais qu'il est « crash », le passage sera jugé sur 9.

CoP p. 24

Bonus de difficulté femme: Les femmes N6 et plus recevront un bonus de difficulté de 1,0 pour le deuxième, troisième, etc. élément de plus de 2,0 de difficulté dans un passage. Ce bonus est ajouté à la difficulté et non dans la case « bonus ».

CoP p. 25

Pour le tumbling les panels sont constitués ainsi:

CJP	Ex1	Ex2	Ex3	Ex4	Ex5	DD1	DD2
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

CoP p. 24-26

Pour le tumbling le calcul de la note totale se fait ainsi:

Note d'exécution (E): (note en dixième: 0,0) Dans les 5 juges, les 3 déductions médianes, pour chaque élément et l'instabilité, sont soustraites de la note maximale (30 pour une routine complète) pour donner la note E.

Note de difficulté (D): (note en dixième: 0,0) La difficulté de chaque élément est additionnée pour donner la note D. Les pénalités elles sont déduites de la note totale.

Pénalité additionnelle (P): (note en dixième: 0,0) Les diverses erreurs (abus d'échauffement, habillage, etc.) sont soustraites (note P) de la note totale par le juge arbitre.

Bonus (B): (note en dixième: 0,0) Au niveau provincial et national, certaines catégories ont des bonus, la note B s'additionne aux autres notes.

CoP p. 25

Tumbling: $(E + D) - P(\text{CJP et DD}) + B = \text{Note Totale}$ (arrondie au millième: 0,000)

Éléments	Note E			Note D	Note P		Note B	Note Totale
	Exécution			Difficulté	Pén. Diff.	Pén. CJP	Bonus	
{	0,1	0,0	0,0	0,1		Départ en 25 secondes	2 ^e élément de plus de 2,0	
f	0,1	0,1	0,0	0,1				
^	0,1	0,2	0,1	0,2				
^	0,1	0,2	0,1	0,2				
--<	0,2	0,2	0,3	2,2				
^	0,3	0,3	0,2	0,2				
^	0,1	0,1	0,2	0,2				
2 2 o	0,3	0,3	0,2	3,2				
Instabilité	0,1	0,1	0,2					
Note	8,6	8,5	8,7					
	25,8			6,4	(0,0	0,3)	1,0	32,900

RÉFÉRENCE

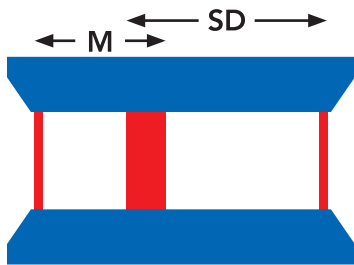
Pour le double-mini trampoline, les règles suivantes s'appliquent:

CoP p. 30 **Échauffement spécifique:** L'athlète a droit à 2 passages d'échauffement sur le double-mini avant de compétitionner en préliminaire ainsi que 2 passages avant la finale. L'échauffement peut différer d'une compétition à l'autre. Advenant que l'athlète dépasse le nombre de passages alloués, une **pénalité de 0,3** sera donnée par le **juge arbitre** sur la **note totale du passage suivant l'échauffement**.

CoP p. 30 **Début d'un passage:** Lorsque le juge arbitre donne le signal, l'athlète a **20 secondes pour exécuter son premier élément**. S'il dépasse le temps alloué, il aura une **pénalité de 0,3 du juge arbitre**.

CoP p. 30 **Changement de passage:** Les changements sont permis en préliminaire et en finale **sans pénalité**.

CoP p. 29, 40-41 **Les zones:**



Les éléments doivent être faits de la manière suivante, si ce n'est pas le cas, il y aura **interruption**. Le mount (M) est la zone devant la zone spotter/dismount (SD), incluant la zone du milieu. Le spotter/dismount (SD) est la zone de la toile derrière la zone mount, incluant la zone du milieu.

- 1 Si un élément débute sur le mount il doit se terminer sur le spotter/dismount pour enchaîner un élément qui débute sur le spotter/dismount et termine dans l'aire de réception.
- 2 Si un élément débute sur le spotter/dismount il doit se terminer sur le spotter/dismount pour enchaîner un élément sur le spotter/dismount qui se termine dans l'aire de réception.

CoP p. 28, 31 **Interruption:**

- 1 L'athlète peut faire un minimum de 2 contacts et un maximum de 3 contacts avec la toile, sinon **le passage sera interrompu**.
- 2 Si l'athlète fait un saut droit sur le spotter ou le dismount **le passage sera interrompu**.
- 3 Si l'athlète atterri en partie ou au complet sur les pads.

CoP p. 31 **Répétition d'élément:** L'athlète ne peut répéter le même élément lors de ses 4 passages (2 en préliminaire et 2 en finale) à moins que cet élément ne soit exécuté dans une zone différente. Advenant une répétition, la **difficulté de cet élément ne comptera pas**.

GymCan p. 12

🍁 **Répétition d'un élément sans valeur de difficulté:**

Advenant qu'un athlète répète un élément sans valeur de difficulté, la **pénalité sera de 0,6 par le juge de difficulté**.

Prog. cheminement de GymCan

Élément spotter:

Un élément spotter est permis dans les passages préliminaires de N3 à N7. Aucun élément spotter n'est permis dans les passages préliminaires de Junior et Senior. Les éléments spotter non permis **perdront leur valeur de difficulté** et ils seront également **considérés comme une répétition** si refaits en finale.

GymCan p. 12

🍁 **Élément sans rotation:**

Dans les **catégories N5 et plus** chaque élément doit avoir **minimum 360° de rotation en salto** sinon il y aura **interruption**.

CoP p. 31

Toucher pendant le passage:

En raison de l'étroitesse du double-mini, il est permis à l'athlète de **toucher à autre chose que la toile** pendant le passage **sans interruption**, toutefois, il aura une **pénalité de 0,3 du juge arbitre à chaque fois**. **Pas de pénalité** pour avoir **frôlé** très légèrement.

Double-mini trampoline

8 décembre 2020

RÉFÉRENCE

Pour le double-mini trampoline, l'instabilité est jugée sur les passages complets seulement.
Une seule déduction pour la plus grande faute est appliquée :

CoP p. 34

Instabilité prise par les juges d'exécution :

1* Manque de stabilité, ne pas démontrer de contrôle et une position debout pendant 3 secondes: **0,1 - 0,3**

CoP p. 41

Ex. : Mouvements non contrôlés (bras, corps) lorsque debout **0,1**
 1 pas ou saut **0,1**
 2 pas ou sauts **0,2**
 3 pas ou sauts **0,3**

CoP p. 39

2 Après la réception, toucher à la zone/aire de réception ou au double-mini avec une ou deux mains ou avec n'importe quelle partie du corps: **0,5**

3 Après la réception, les mains sont utilisées pour supporter complètement le corps pour éviter une chute: **1,0**

4 Après la réception, tomber sur les genoux, mains et genoux, assis, sur le ventre ou sur le dos sur la piste ou dans la zone/aire de réception: **1,0**

5 L'assistance d'un pareur après la réception: **1,0**

6 Après la réception dans l'aire de réception, sortir ou toucher l'extérieur de l'aire de réception, toucher le sol avec n'importe quelle partie du corps ou tomber sur le double-mini: **1,0**

CoP p. 41

* Si l'athlète se tourne immédiatement vers les juges ou garde les genoux pliés, il perd 0,1. Si l'athlète fait un pas (0,1), il doit ramener le même pied pour éviter une déduction additionnelle. Si l'athlète réceptionne les pieds CLAIREMENT plus larges que les épaules et reste ainsi, il perdra 0,1. Si l'athlète réceptionne les pieds CLAIREMENT plus larges que les épaules et les colle ensuite, il perdra 0,1 pour l'ensemble de l'erreur.

CoP p. 34, 42

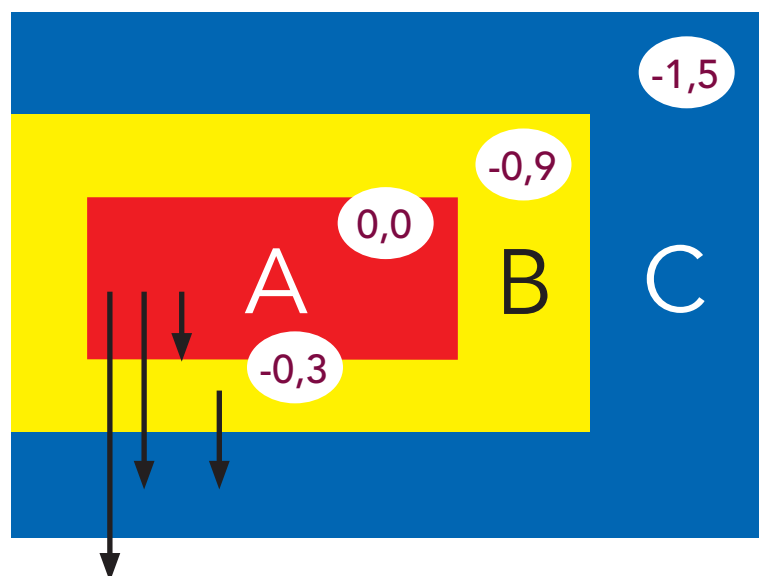
Pénalité de réception par le juge arbitre :

6 Atterrir dans la zone B: **0,9**

7 Atterrir dans la zone C: **1,5**

8* Après la réception, toucher ou sortir de A à B/C, de B à C ou sur le sol: **0,3**

* Aucune déduction pour un pas vers une zone sécuritaire (de C à B/A ou de B à A).



Double-mini trampoline

8 décembre 2020

RÉFÉRENCE

CoP p. 32

Difficulté de base : Salto simple (360°): 0,5

GymCan p. 12

Positions carpée et tendue,
salto simple (360°) sans vrille: 0,1
1/2 vrille (180°) sans rotation salto: 0,1
1/2 vrille (180°) pour saltos multiples: 0,2

CoP p. 32

**Difficulté des vrilles*
pour les saltos simples:**

Chaque 1/2 vrille (jusqu'à 360°): 0,2
Chaque 1/2 vrille excédant 1 vrille (> 360°): 0,3
Chaque 1/2 vrille excédant 2 vrilles (> 720°): 0,4
Chaque 1/2 vrille excédant 3 vrilles (> 1080°): 0,5
Chaque 1/2 vrille excédant 4 vrilles (> 1440°): 0,6

CoP p. 38

GymCan p. 14



* Au Canada la 1/2 vrille doit être complétée pour être accordée. À l'international, les pieds doivent avoir complété seulement 1/4 de vrille pour accorder la 1/2 vrille.

CoP p. 32

**Bonus* de position
pour les saltos multiples:**

Salto carpé: Double 0,4 Triple 0,8 Quadruple 1,6
Salto tendu: Double 0,8 Triple 1,6

CoP p. 32

Saltos multiples:

- 1 Pour les doubles saltos (720°), le total des saltos et des vrilles sera **multiplié par 2** puis le **bonus de position est ajouté**.
- 2 Pour les triples saltos (1080°), le total des saltos et des vrilles sera **multiplié par 3** puis le **bonus de position est ajouté**.
- 3 Pour les quadruples saltos (1440°), le total des saltos et des vrilles sera **multiplié par 4** puis le **bonus de position est ajouté**.

CoP p. 51,55

Prog. cheminement
de GymCan

Système FIG:

Les symboles FIG et le système FIG sont les mêmes que pour la trampoline, voir [page 5](#).

CoP p. 54-55

Quelques valeurs de difficulté au double-mini trampoline:

Élément	FIG	o	<	/	Élément	FIG	o	<	/
Salto avant/arrière	4 –	0,5	0,6	0,6	Full in back out	8 2 –	2,8	3,2	3,6
Barani	4 1	0,7	0,7	0,7	Back in full out	8 – 2	2,8	3,2	3,6
Back Full	4 2	–	–	0,9	Full in half out	8 2 1	3,2	3,6	4,0
Rudolf	4 3	–	–	1,2	Full in rudy out	8 2 3	4,0	4,4	4,8
Double full	4 4	–	–	1,5	Full in full out	8 2 2	3,6	–	4,4
Randolph	4 5	–	–	1,9	Miller	8 2 4	4,4	–	5,2
Triple full	4 6	–	–	2,3	Miller Plus	8 4 4	5,2	–	6,0
Double salto	8 – –	2,0	2,4	2,8	Triple salto	12 – – –	4,5	5,3	6,1
Barani out	8 – 1	2,4	2,8	3,2	Triffis	12 – – 1	5,1	5,9	–
Rudi out	8 – 3	3,2	3,6	4,0	Full in triple salto	12 2 – –	5,7	6,5	–
Half in half out	8 1 1	2,8	3,2	3,6	Half in half out truffis	12 1 – 1	5,7	6,5	–
Half in rudi out	8 1 3	3,6	4,0	4,4	Quadruple	16 – – – –	8,0	9,6	–

Pour le double-mini trampoline, veuillez vous référer au document Programme de cheminement de GymCan pour les exigences spécifiques à chaque catégorie.

Double-mini trampoline

8 décembre 2020

RÉFÉRENCE

CoP p. 33

Pour le double-mini trampoline, les panels sont constitués ainsi:

CJP	Ex1	Ex2	Ex3	Ex4	Ex5	DD1	DD2
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

CoP p. 32-35

Pour le double-mini trampoline, le calcul de la note totale se fait ainsi:

Note d'exécution (E):
(note en dixième: 0,0)

Dans les 5 juges, les 3 déductions médianes, pour chaque élément et l'instabilité, sont soustraites de la note maximale (30 pour une routine complète) pour donner la note E.

Note de difficulté (D):
(note en dixième: 0,0)

La difficulté de chaque élément est additionnée pour donner la note D. Les pénalités elles sont déduites de la note totale.

Pénalité additionnelle (P):
(note en dixième: 0,0)

Les diverses erreurs (abus d'échauffement, habillement, etc.) sont soustraites (note P) de la note totale par le juge arbitre.

Bonus (B):
(note en dixième: 0,0)

Au niveau provincial et national, certaines catégories ont des bonus, la note B s'additionne aux autres notes.

CoP p. 33

Double-mini trampoline:

$(E + D) - P(\text{CJP et DD}) + B = \text{Note Totale}$ (arrondie au millième: 0,000)

Calcul de la note:

- 1 Un passage complet (2 éléments), se verra attribué un bonus de 8 points pour un total sur 10.
- 2 Un passage incomplet ou interrompu (1 élément), se verra attribuer un bonus de 6 points pour un total sur 7.

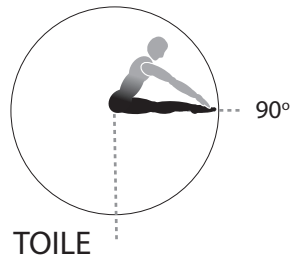
Éléments	Note E +			Note D -	Note P +		Note B +	Note Totale =	
	Exécution			Difficulté	Pén. Diff.	Pén. CJP	Bonus		
8 - 1 <	0,3	0,3	0,4	2,8		Indications de l'entraîneur	- 1 < mount		
8 - - /	0,2	0,1	0,2	2,8					
Instabilité	0,1	0,2	0,2						
Note	9,4	9,4	9,2	+	-	(+)	+
	28,0			5,6	0,0	0,9	0,5	33,200	

SAUTS CARPÉS ET SAUTS CARPÉS ÉCARTS

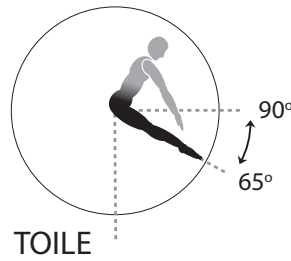
Angle des jambes par rapport à l'horizontale

(cette déduction est additionnelle à la déduction pour la position du corps)

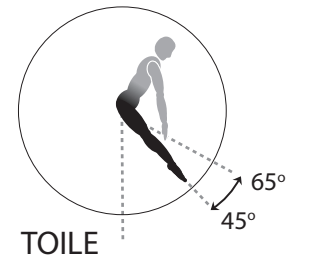
aucune déduction



déduction de 0.1



déduction de 0.2

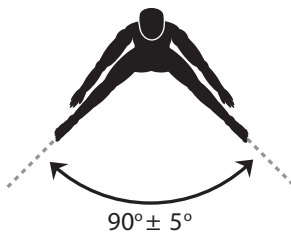


SAUTS CARPÉS ÉCARTS

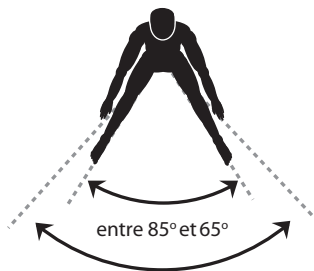
Angle d'écart entre les jambes

(cette déduction est additionnelle à la déduction pour la position du corps)

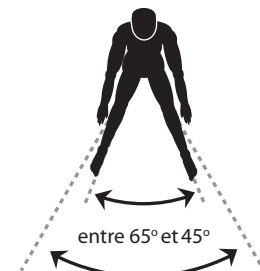
aucune déduction



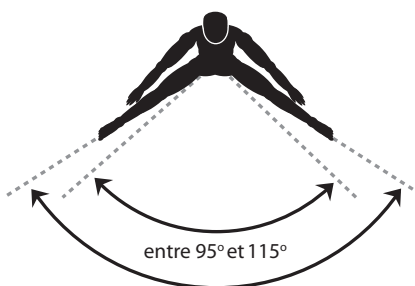
déduction de 0.1



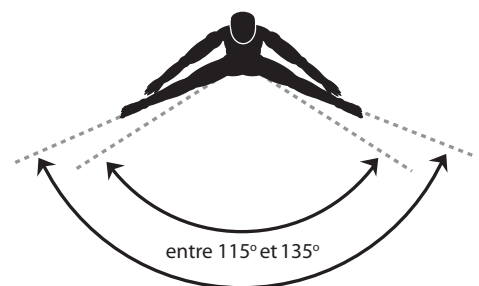
déduction de 0.2



déduction de 0.1



déduction de 0.2



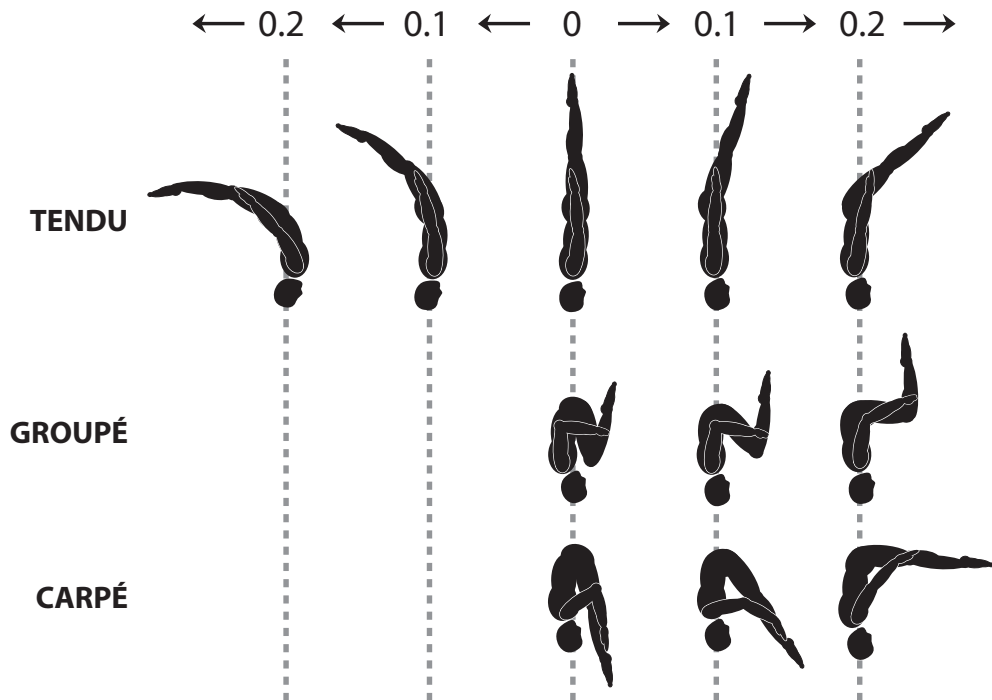
Une ouverture des jambes inférieure à 45° sera considérée comme un saut carpé.

Ces dessins sont pour référence seulement, ils ne doivent pas être pris à la lettre.

RÉFÉRENCE

CoP p. 43

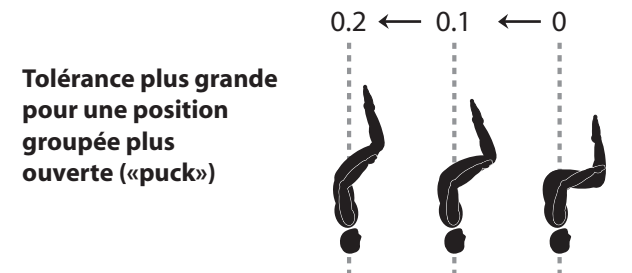
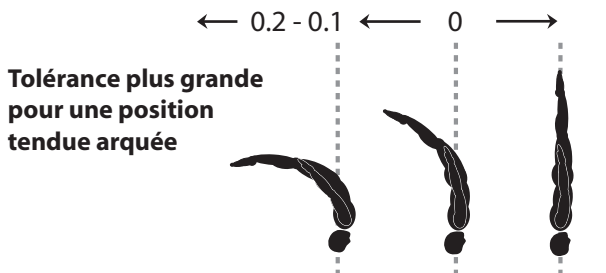
DÉDUCTIONS POUR BRIS DE POSITIONS



CoP p. 64

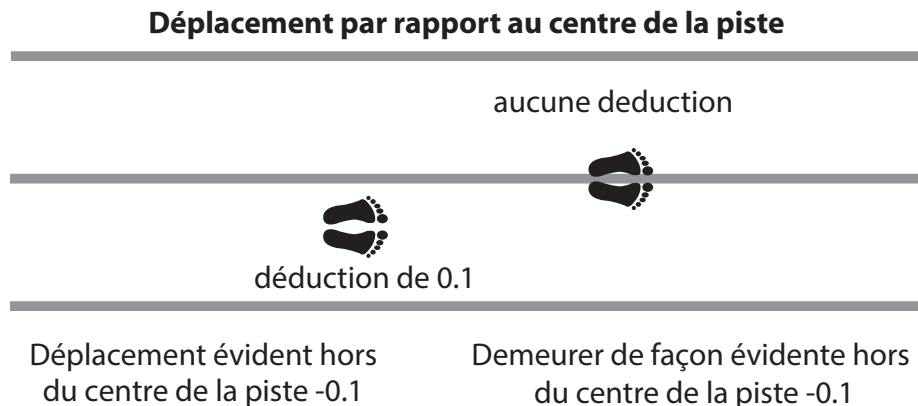
DOUBLE BACK TENDU TEMPO (TUMBLING)

SALTO MULTIPLE AVEC VRILLE GROUPÉ (TUMBLING)



CoP p. 50

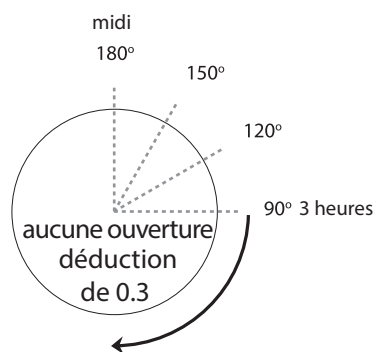
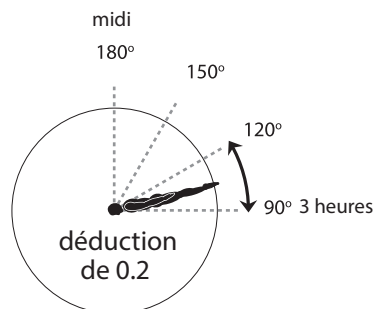
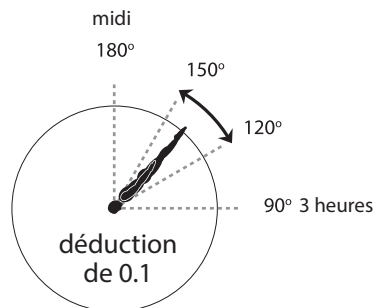
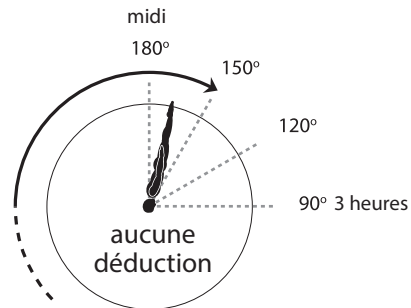
DÉVIATION DU CENTRE (TUMBLING)



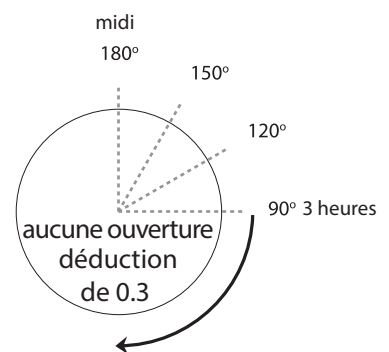
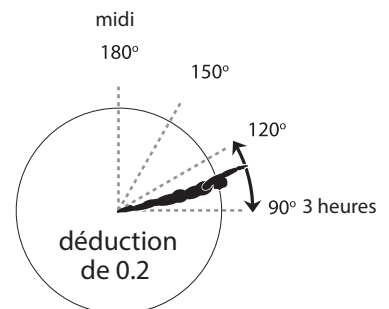
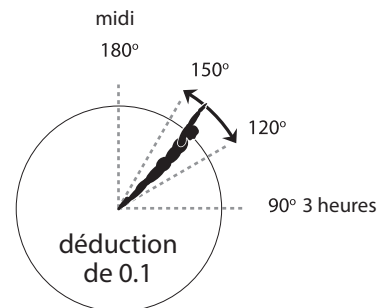
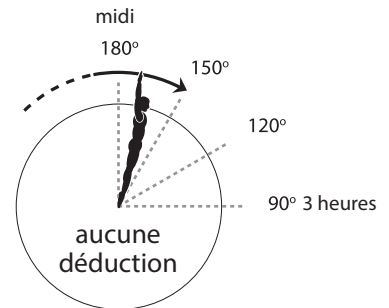
Ces dessins sont pour référence seulement, ils ne doivent pas être pris à la lettre.

OUVERTURE POUR LES SALTOS

RÉCEPTION SUR LES PIEDS OU SUR LE VENTRE



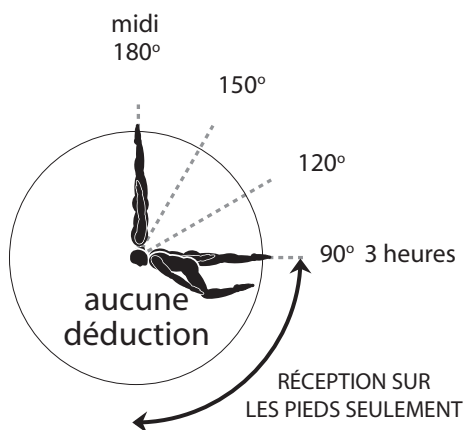
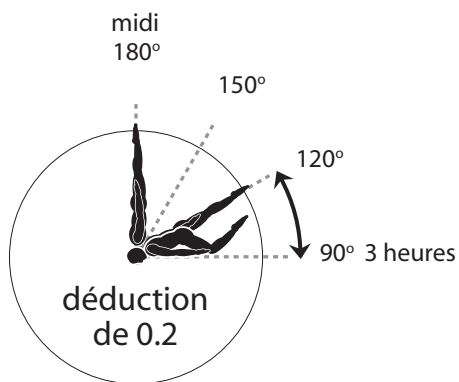
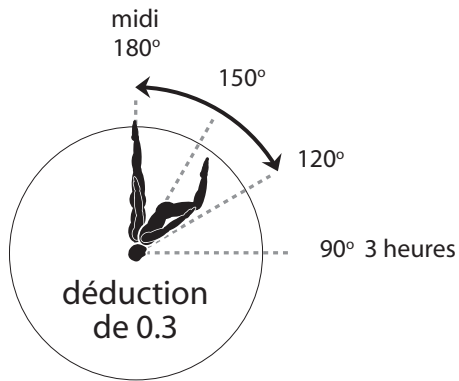
RÉCEPTION SUR LE DOS



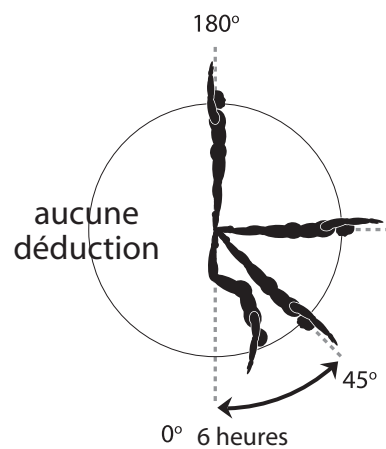
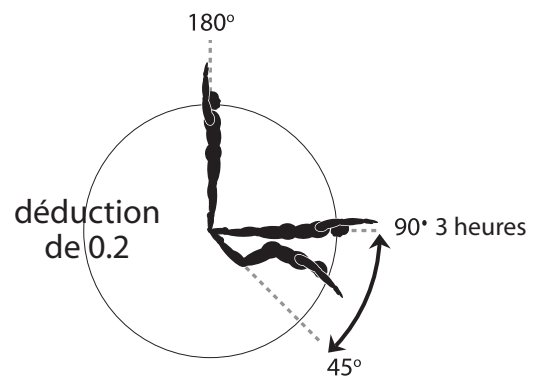
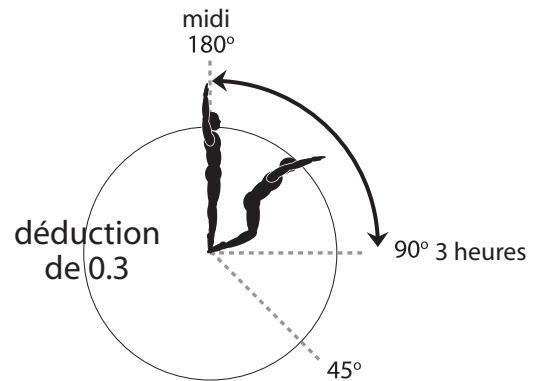
Ces dessins sont pour référence seulement, ils ne doivent pas être pris à la lettre.

APRÈS L'OUVERTURE D'UN SALTO - SORTIE GROUPÉE

RÉCEPTION SUR LES PIEDS OU SUR LE VENTRE



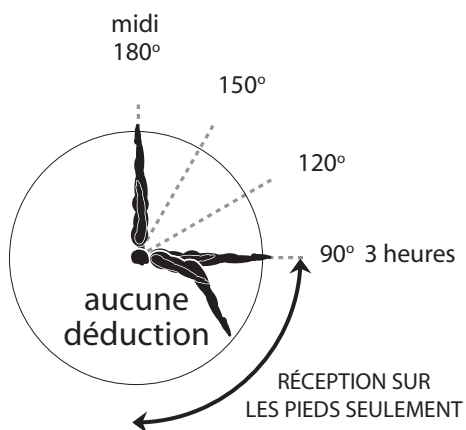
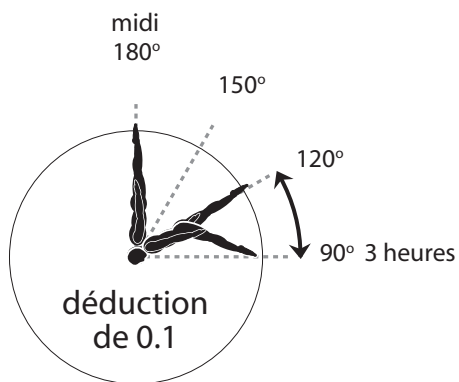
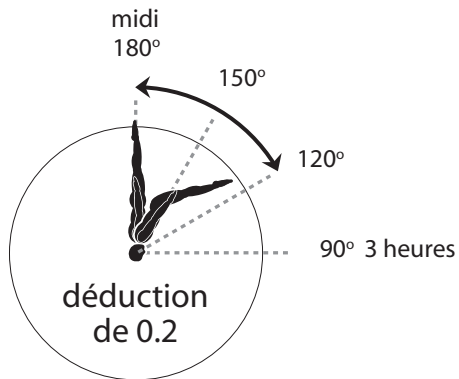
RÉCEPTION SUR LE DOS



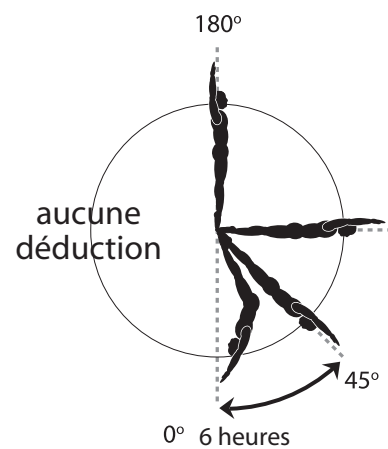
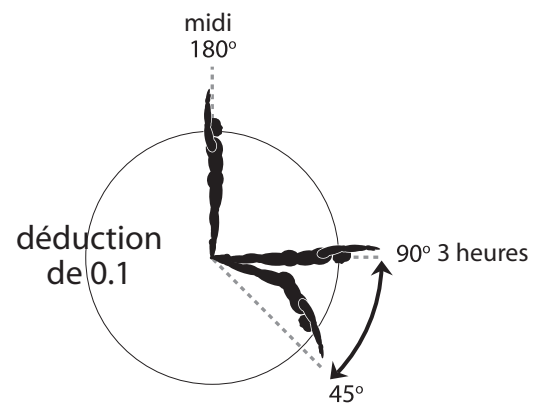
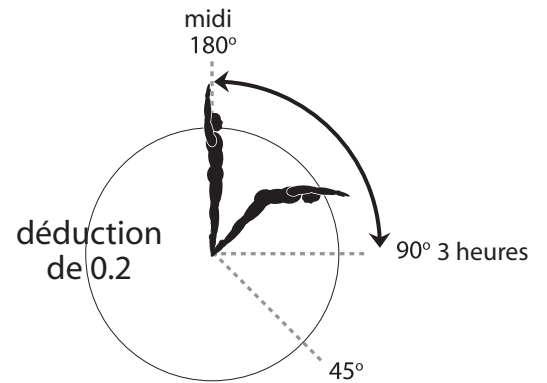
Ces dessins sont pour référence seulement, ils ne doivent pas être pris à la lettre.

APRÈS L'OUVERTURE D'UN SALTO - SORTIE CARPÉE

RÉCEPTION SUR LES PIEDS OU SUR LE VENTRE



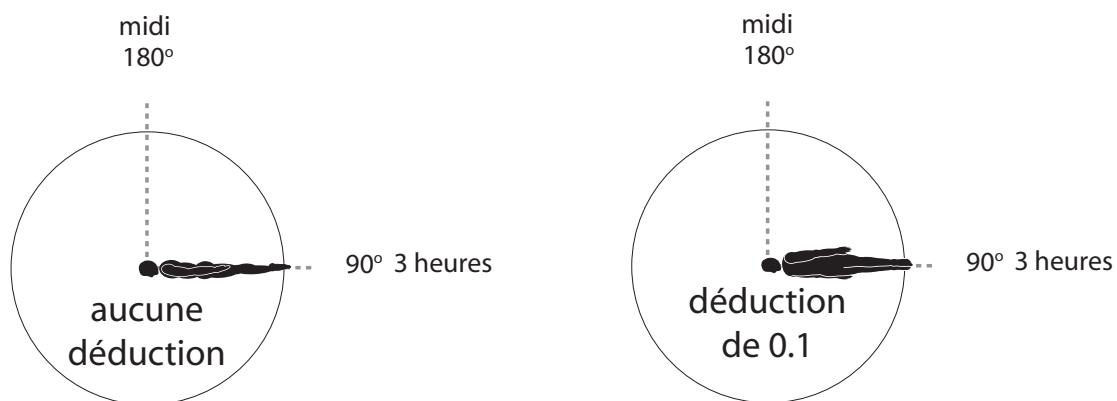
RÉCEPTION SUR LE DOS



Ces dessins sont pour référence seulement, ils ne doivent pas être pris à la lettre.

FIN DE LA VRILLE

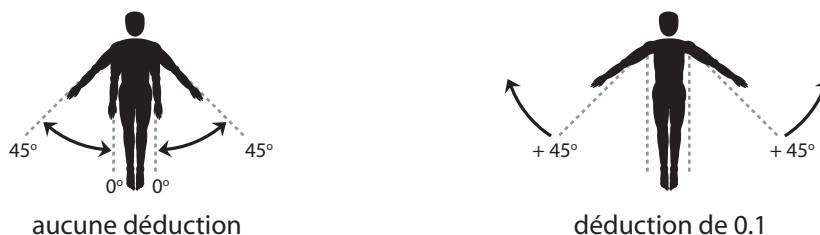
(cette déduction fait partie de la déduction pour l'ouverture des saltos)



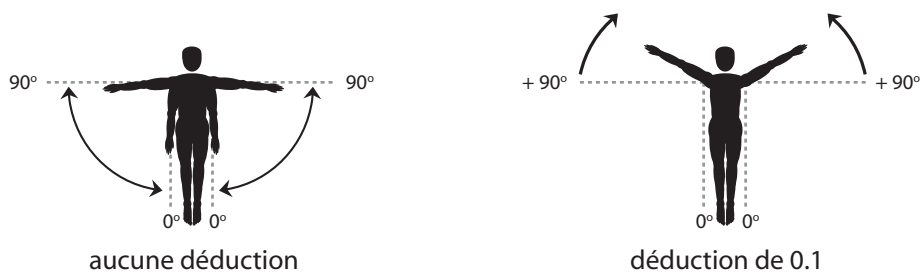
POSITION DES BRAS LORS DES SALTOS AVEC VRILLES

(cette déduction fait partie de la déduction pour les bras)

BARANI, BACK FULL, SALTOS MULTIPLES AVEC ½ VRILLE EN SORTIE



SALTOS SIMPLES AVEC PLUS D'UNE VRILLE ET TOUS LES AUTRES SALTOS AVEC VRILLE



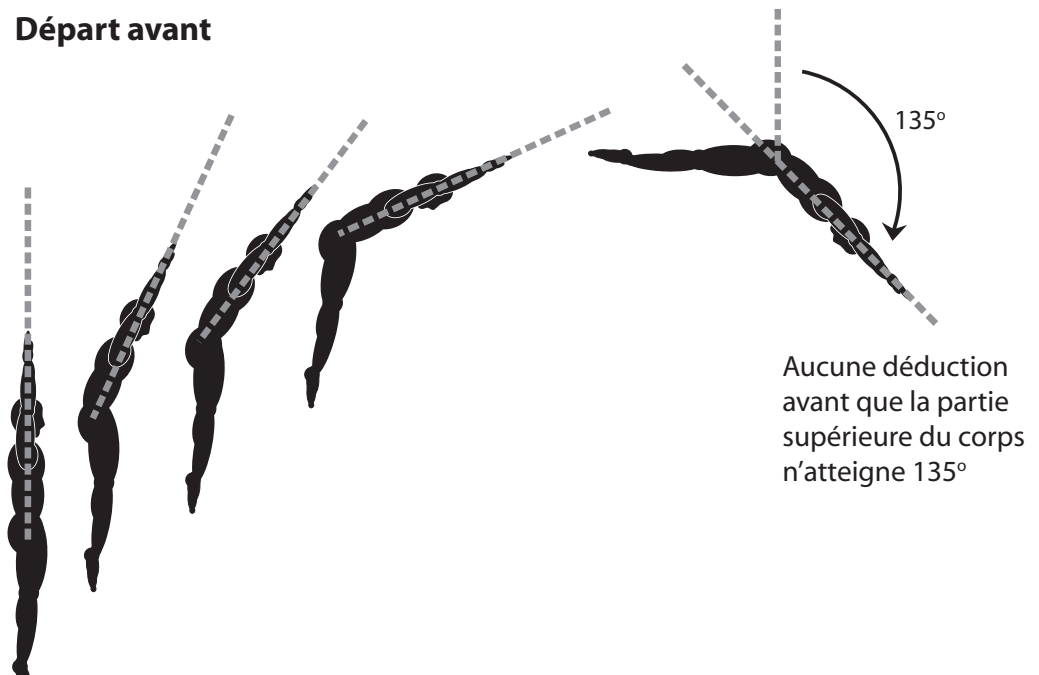
Ces dessins sont pour référence seulement, ils ne doivent pas être pris à la lettre.

DÉPARTS POUR LES SALTOS MULTIPLES

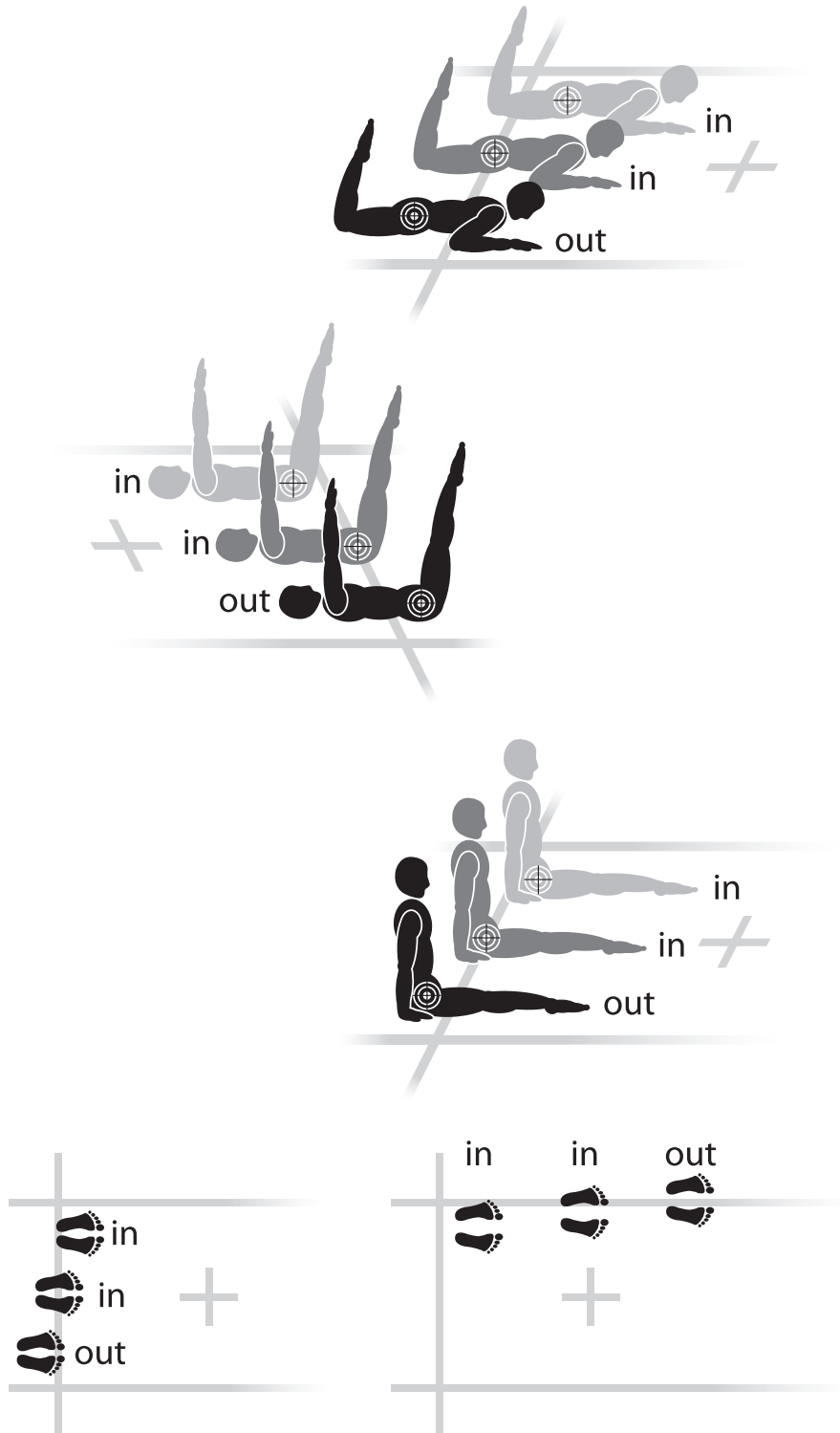
Départ arrière



Départ avant



DÉPLACEMENT HORIZONTAL



Ces dessins sont pour référence seulement, ils ne doivent pas être pris à la lettre.

Trampoline Individuelle

En préliminaires, en cas d'égalité, le classement sera déterminé par les critères suivants:

1 Le gymnaste avec la plus haute somme des notes E des 2 routines prévaut.

2 Le gymnaste avec la plus haute somme des notes H des 2 routines prévaut.

3 Le gymnaste avec la plus haute somme des notes T des 2 routines prévaut.

Si l'égalité persiste, elle n'est pas départagée, l'ordre de passage pour la finale est au hasard.


En finale, en cas d'égalité, le classement sera déterminé par les critères suivants:

 1 Le gymnaste avec le pointage le plus élevé en finale.

2 Le gymnaste avec la plus haute note E prévaut.

3 Le gymnaste avec la plus haute note H prévaut.

4 Le gymnaste avec la plus haute note T prévaut.

 5 Le gymnaste avec le plus haut pointage en préliminaire.

Si l'égalité persiste, elle n'est pas départagée.

Trampoline Synchronisé

En préliminaires, en cas d'égalité, le classement sera déterminé par les critères suivants:

1 La paire avec la plus haute somme des notes E des 2 routines prévaut

2 La paire avec la plus haute somme des notes S des 2 routines prévaut

3 La paire avec la plus haute somme des notes H des 2 routines prévaut

Si l'égalité persiste, elle n'est pas départagée, l'ordre de passage pour la finale est au hasard.

En finale, en cas d'égalité, le classement sera déterminé par les critères suivants:

 1 La paire avec le pointage le plus élevé en finale.

2 La paire avec la plus haute note E prévaut.

3 La paire avec la plus haute note S prévaut.

4 La paire avec la plus haute note H prévaut.

 5 La paire avec le plus haut pointage en préliminaire.

Si l'égalité persiste, elle n'est pas départagée.

Tumbling et Double-mini trampoline

En préliminaires, en cas d'égalité, le classement sera déterminé par les critères suivants:

1 Le gymnaste avec la plus haute somme des notes E des passages préliminaires prévaut.

2 Le gymnaste avec la plus haute note E dans le dernier passage des préliminaires prévaut.


Si l'égalité persiste, elle n'est pas départagée, l'ordre de passage pour la finale est au hasard.

En finale, en cas d'égalité, le classement sera déterminé par les critères suivants:

 1 Le gymnaste avec le pointage le plus élevé en finale.

2 Le gymnaste avec la plus haute somme des notes E de tous les passages de finale prévaut.

3 Le gymnaste avec la plus haute note E dans le dernier passage de finale prévaut.

 4 Le gymnaste avec le plus haut pointage en préliminaire.

Si l'égalité persiste, elle n'est pas départagée.

IMPORTANT LORSQUE VOUS ÊTES JUGE ARBITRE...

- S'assurer que la position de la table des juges est adéquate.
- S'assurer que l'équipement est en règle (aire de réception, lignes au tumbling) et sécuritaire.
- S'assurer qu'il y ait deux matelas de pareurs au trampoline par plateau.
- S'assurer qu'il y a une caméra fonctionnelle et que l'angle est adéquat.
- **Voir l'entrée des notes avec les bénévoles à la compilation (bonus, Mobilité, TOF, HD, pénalité, synchro, etc.).**
- Revoir les règles spécifiques des catégories à juger avec le juge de difficulté.
- S'assurer que tous les juges sont sur le panel et superviser la pratique de jugement.
- Superviser les échauffements (pas de bijoux, habillement adéquat, etc.).
- S'assurer que les athlètes ne dépassent pas le temps d'échauffement alloué.
- Vérifier les feuilles de résultats (entrée de notes, max. DD, bonus, Mobilité, TOF, égalité, déplacement, etc.).
- Faire une feuille de pénalité lorsqu'il y a eu faute (Ex. : abus échauffement, chute après réception, etc.).

IMPORTANT LORSQUE VOUS ÊTES JUGE DE DIFFICULTÉ...

- S'assurer qu'il ne manque pas de feuilles de difficulté et qu'elles sont en ordre.
- Vérifier la difficulté des éléments individuels ainsi que le total, mettre vos initiales.
- S'assurer que les prérequis de chaque catégorie sont remplis.
- S'assurer que 2 éléments ont une valeur de difficulté pour l'imposé de N7 en trampoline.
- S'assurer que 4 éléments ont une valeur de difficulté pour l'imposé de Senior en trampoline.
- Encercler la lettre M sur la feuille de difficulté lorsqu'un élément de mobilité a été exécuté.
- Faire une feuille supplémentaire pour les bonus (Ex. : bonus équivalent à la valeur de DD de la routine).
- Faire une feuille supplémentaire lorsqu'il y a une pénalité.
- Indiquer les changements sur la feuille de difficulté.
- S'assurer qu'il n'y a pas répétitions.
- Inscrire chaque passage exécuté dans le bon ordre sur la feuille de difficulté au double-mini.

NOTE: En cas d'erreurs ou d'oublis sur les feuilles de difficulté, svp prenez le temps d'aller expliquer le problème à l'entraîneur et/ou l'athlète.

	PÉNALITÉ (CJP-DD) / DÉDUCTION (EX)		
JUGE ARBITRE (CJP)	TRI	TUM	DMT
Tenue des compétiteurs (voir page 2)	0,2	0,2	0,2
✳ Conduite antisportive	0,6	0,9	0,9
Parler à l'athlète	0,6	0,9	0,9
Échauffement spécifique	0,3	0,3	0,3
Début de la routine ou du passage	0,2/0,4/0,6/DNS	0,3	0,3
Éléments additionnels	2,0	3,0	–
Toucher par un entraîneur, un pareur ou matelas de pareur	interruption	interruption	interruption
Saut intermédiaire ou pas	interruption	interruption	interruption
✳ Atterrir un pied après l'autre	interruption	interruption	interruption
Atterrir à plus de 0,5 seconde d'écart de son partenaire (TRS)	interruption	–	–
Ne pas réceptionner le premier élément sur la piste	–	0,0	–
Faire moins de 3 éléments (sauf passage 3 éléments voir page 10)	–	0,0	–
Atterrir sur la piste (sauf N1 et N2)	–	0,6	–
Ne pas terminer un passage avec un salto (sauf N1)	–	3,0	–
Élément sans rotation en salto (Tumbling N2 et plus)	–	interruption	–
Élément sans rotation en salto (Double-mini N5 et plus)	–	–	interruption
Réception hors des lignes de la piste ou de la zone de réception	–	1,5	–
Sortir des lignes ou de la zone après la réception	–	0,3	–
Toucher pendant le passage	–	–	0,3*
Faire un seul élément	–	–	sur 7
Atterrir dans la zone B	–	–	0,9
Atterrir dans la zone C	–	–	1,5
Changer de zone (vers zone <u>moins</u> sécuritaire)	–	–	0,3
Réception différente au trampoline synchronisé	0,4	–	–
JUGE DE DIFFICULTÉ (DD)	TRI	TUM	DMT
✳ Feuille de difficulté manquante	0,5	0,5	0,5
✳ Minimum de difficulté (N5 et plus)	0,1 par 0,1 sous min.	0,1 par 0,1 sous min.	0,1 par 0,1 sous min.
Exigence non complétée	2,0*	3,0*	3,0*
✳ Élément proscrit	–	3,0*	–
Répétition d'un élément	DD 0,0	DD 0,0	DD 0,0
✳ Élément spotter additionnel	–	–	DD 0,0
Répétition d'un élément lors de la 1 ^{ère} routine libre	2,0*	–	–
✳ Répétition d'un élément sans valeur de difficulté	0,4	–	0,6
✳ Ne pas terminer un passage avec un saut droit (N1 seulement)	–	3,0	–
Salto avec plus de 180° de vrille (Senior passage saltos)	–	DD 0,0	–
Dernier salto sans vrille (Senior passage vrilles)	–	DD 0,0	–
JUGE D'EXÉCUTION (EX)	TRI	TUM	DMT
✳ Atterrir un pied après l'autre, instabilité (N1)	–	0,3	–
Instabilité (mouvements du corps, pas, sauts, etc.)	0,0-0,1 + 0,0-0,2	0,0-0,3	0,0-0,3
Toucher avec une ou deux mains	0,5	0,5	0,5
Mains utilisées pour supporter le corps pour éviter une chute	1,0	1,0	1,0
Toucher ou marcher à l'extérieur de la toile	0,5	–	–
Toucher au double-mini avec n'importe quelle partie du corps	–	–	0,5
Tomber sur la double-mini	–	–	1,0
Tomber à genoux, dos ou ventre	1,0	1,0	1,0
Salto additionnel pour éviter une chute	1,0	1,0	1,0
Assistance d'un pareur après la réception	–	1,0	1,0
Sortir de l'appareil ou de l'aire de réception (aller sur le sol)	1,0	1,0	1,0
Atterrir sur les matelas protecteurs ou les banquettes de sécurité	1,0	–	–

* Pour chaque infraction.